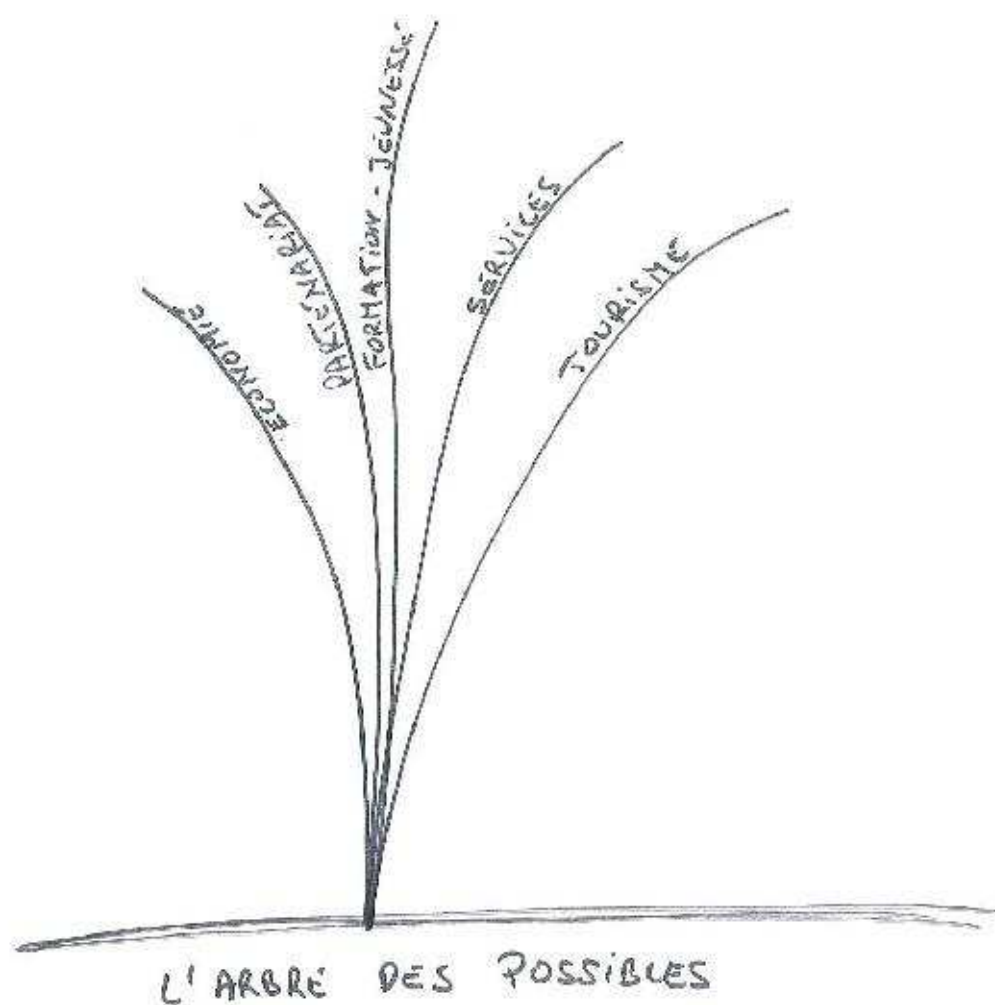


Chiffres-clé



Chiffres-clés

Fiche d'identité du territoire

Une structure encore traditionnelle

Une densité de population relativement faible

Superficie :	183 km ²
Densité :	91 hab/km ² (101 en France)
Nombre de communes :	26 communes
Chef lieu de canton :	Phalsbourg
Population :	
En 1999	16 709 habitants
En 1990	15 771 habitants
En 1982	15 670 habitants
Par sexe	
Femmes :	8 175
Hommes :	8 535

Structure familiale classique

Part des ménages d'une personne	
Canton de Phalsbourg :	23,3 %
Département de Moselle :	25,6 %

Part des familles monoparentales

Canton de Phalsbourg :	8,7 %
Département de Moselle :	11,7 %

Priorité à l'habitat individuel et aux propriétaires

- 67,6 % des ménages sont propriétaires de leur logement
- 217 logements H.L.M.
- 75,2 % des logements sont individuels

Taux d'activité important

Taux d'activité global	
Canton de Phalsbourg :	56,5 %
Département de Moselle :	53,7 %

Taux d'activité des femmes

Canton de Phalsbourg :	44,2 %
Département de Moselle :	45 %

Taux de chômage :

Canton :	8,1 %
Département de Moselle :	11,6 %

Taux de chômage des femmes

Canton de Phalsbourg :	13,7 %
Département de Moselle :	15,3 %

Structure socioprofessionnelle marquée par l'industrie

Part des agriculteurs

Canton de Phalsbourg :	3,5 %
Département de Moselle :	4,5 %

Part des cadres

Canton de Phalsbourg :	0,6 %
Département de Moselle :	0,5 %

Part des ouvriers

Canton de Phalsbourg :	21,6 %
Département de la Moselle :	18,1 %

Structure d'emploi équilibrée

Population active :	5286	
Salariés :	4 897	92,6 %
Agriculture	158	3,0 %
Industrie	865	16,4 %
Construction	560	10,6 %
Tertiaire	3 703	70,1 %
Commerce	340	6,4 %
Services entreprises	225	4,3 %
Services particuliers	285	5,4 %

Etablissements spécialisés

- 600 agriculteurs dans l'arrondissement ;
- 317 entreprises commerciales dans le canton pour 2 900 employés soit 25 % du potentiel de l'arrondissement de Sarrebourg ;
- 473 entreprises au total avec le secteur artisanal surtout concentrées sur Phalsbourg



Ensemble des établissements	473	
Industrie	79	16,7 %
Dont Industrie agro-alimentaire	23	4,9 %
Construction	85	18 %
Commerce et réparations	116	24,5 %
Autres services	193	40,8 %
Dont		
Services aux entreprises	31	6,6 %
Services aux particuliers	79	16,7 %
Education, santé, action sociale	54	11,4 %

Les établissements appartiennent majoritairement aux secteurs d'activités suivants :

- Transport et logistique
- Travail de transformation du bois

Des faiblesses structurelles

Un déséquilibre territorial

Une population concentrée sur deux communes principales

Phalsbourg :	4 499 habitants
Dabo :	2 780 habitants

Des emplois concentrés sur trois communes

- La Commune de Phalsbourg concentre à elle seule près de 45 % des entreprises du territoire alors qu'elle pèse moins du tiers de la population.
- Phalsbourg, Dabo et Lutzelbourg accueillent près de 70 % des entreprises, les 30% restant se répartissant entre les 23 autres communes.

Un niveau de formation trop faible

- 25,9 % de la population non scolarisée de 15 ans et plus n'a aucun diplôme
- 31,5 % est titulaire d'un diplôme professionnel (BEP ou CAP)
- 11,5 % possède le niveau du bac ou du brevet professionnel
- 9,4 % a un niveau au moins égal à bac+2

- Hôtellerie et restauration
- Industrie de travail des métaux
- Travaux publics et bâtiment

Une particularité : la présence de l'armée

Avec 2 500 personnes et 350 ha l'armée a un impact important sur le territoire, des besoins spécifiques et représente un potentiel à valoriser.

Un tissu de petits établissements et quelques grosses entités

- Sur les 473 entreprises installées, 243 ont entre 1 et 9 salariés et 40 se rangent dans la catégorie des 10 à 49 salariés.
- Seules 7 entreprises ont des effectifs supérieurs à 50 salariés.

Une population relativement âgée

0-19 ans	24,7 %
20-39 ans	30 %
40-59 ans	24,5 %
60-74 ans	14,5 %
75 ans et plus	6,3 %

Une part importante de retraités

Canton de Phalsbourg :	20,6 %
Département de Moselle :	18,6 %

Des pôles d'attraction extérieurs importants :

Principaux pôles d'attraction extérieurs pour l'emploi :

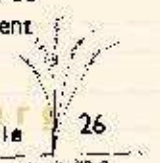
- 798 personnes du canton travaillent à Saverne pour 226 entrées (soit un solde migratoire- de 572 emplois) ;
- 1 142 personnes du canton travaillent à Sarrebourg contre 594 entrées (soit un solde - de 548 emplois) ;
- 319 personnes du canton travaillent à Strasbourg contre 73 entrées (soit un solde - de 246 emplois) ;
- 263 personnes du canton travaillent dans les cantons d'Alsace bossue contre 231 entrées, (soit un solde - de 32 emplois) ;
- 1 276 personnes quittent chaque jour le canton pour travailler dans le département de la Moselle contre 612 entrées soit un solde - de 664 emplois.

Des évolutions positives

Croissance démographique soutenue depuis 1990

- 16 709 habitants en 1999 contre 15 771 en 1990 soit une hausse de près de 6 % entre les recensements de 1990 et 1999.
- Le secteur de Phalsbourg se rapproche de la tendance observée en Alsace (+ 6,73%).

- La croissance est trois fois supérieure à celle observée en Lorraine ;
- Le taux d'évolution annuel de la population entre 1990 et 1999 est six fois supérieur à celui observé à l'échelle de la Lorraine (+ 0,6 % contre 0,1 % pour le Département de la Moselle).



Fiche d'identité de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg



Communauté
de communes
du pays
de **PHALSBOURG**

Siège :

7, rue de France,
BP 90112
57371 Phalsbourg Cedex
Tél. : 03 87 24 40 40
Fax : 03 87 24 40 52
Courriel : 2c2p@wanadoo.fr



Présentation

Créée par arrêté préfectoral du 13 décembre 1994, notre Communauté de communes est ce qu'on appelle un « E.P.C.I. », un **E**t**ab**lissement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunale.

Concrètement cela signifie qu'un ensemble de communes se sont entendues pour exercer en commun un certain nombre de responsabilités appelées compétences.

La Communauté de communes du Pays de Phalsbourg est un outil voulu par les élus, au service du développement de l'ensemble des communes de notre territoire soit 26 communes et 16 709 habitants.

Communes membres de la Communauté de Communes

ARZVILLER, BERLING, BOURSCHEID, BROUVILLER, DABO, DANNE ET 4 VENTS, DANNELBOURG, GARREBOURG, GUNTZVILLER, HANGVILLER, HASELBOURG, HENRIDORFF, HERANGE, HULTEHOUSE, LIXHEIM, LUTZELBOURG, METTING, MITTELBRONN, PHALSBOURG, SAINT-LOUIS, ST JEAN KOURTZERODE, VESCHEIM, VILSBERG, WALTEMBOURG, WINTERSBOURG, ZILLING

Fonctionnement

Chaque habitant du Pays de Phalsbourg est représenté par les délégués de sa commune désignés par les Conseils municipaux.

L'ensemble des 46 délégués forme le Conseil Communautaire qui procède à l'élection du Président, des Vice-présidents et des membres du bureau.

Le bureau prépare les réunions du Conseil communautaire. Les différents dossiers et actions sont présentés à la réflexion de l'ensemble des membres du Bureau.



Toutes les décisions sont prises par le Conseil Communautaire qui délibère en séance plénière.

Une équipe de techniciens qui prépare les dossiers et le travail administratif est à la disposition des habitants du Pays de Phalsbourg.

Le Président : Jean Grosse.

Les vice-présidents : Sylvain Demoulin, Marc Corriger, Eric Barthélemy, René Thomas.

Les membres du bureau : 15 : M. Jean Grosse, Président ; MM. Sylvain Demoulin, Marc Corriger, Eric Barthélemy, René Thomas, Vice-présidents ; Mme Danièle Welsch, MM. Antoine Allard, Jean-Michel Bellot, Gilbert Fixaris, René Heitzmann, Jeannot Leyendecker, Bernard Perry, Jean-Jacques Scheffler, Jean-Charles Schwaller, Aloyse Soudier.

Les délégués communautaires : 46 titulaires + 46 suppléants.

Le personnel technique :

Catherine GOSSE, Secrétaire Générale

Frédéric JUNG, Agent de Développement Economique

Claude BLETTNER, Secrétaire comptable

Florence ROUSSEAU, Adjoint Administratif

Zafer ACKAN, Assistante

Carmela BELFIORE, Secrétaire

Michèle DECKER, Agent de Service

Compétences obligatoires de la Communauté de communes depuis la création en 1994

- **Aménagement de l'espace communautaire**, recherche de cohérence entre les Communes membres, réflexion sur l'utilisation et l'avenir de l'espace intercommunal, élaboration et mise en œuvre d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement, création et gestion des zones d'aménagement concertées ;
- **Actions de développement économique** intéressant l'espace communautaire, réalisation et gestion du futur Parc industriel logistique et technologique du Pays de Phalsbourg à Brouviller (PILOT), action de promotion économique de l'espace communautaire.

Compétences optionnelles :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, réalisation des déchetteries, actions éducatives en faveur de la protection de l'environnement ;
- **Etude, réalisation et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.**

Compétences facultatives :

- **Distribution électrique ;**
- **Collecte et traitement des ordures ménagères.**



Toutes les décisions sont prises par le Conseil Communautaire qui délibère en séance plénière.

Une équipe de techniciens qui prépare les dossiers et le travail administratif est à la disposition des habitants du Pays de Phalsbourg.

Le Président : Jean Grosse.

Les vice-présidents : Sylvain Demoulin, Marc Corriger, Eric Barthélemy, René Thomas.

Les membres du bureau : 15 : M. Jean Grosse, Président ; MM. Sylvain Demoulin, Marc Corriger, Eric Barthélemy, René Thomas, Vice-présidents ; Mme Danièle Welsch, MM. Antoine Allard, Jean-Michel Bellot, Gilbert Fixaris, René Heitzmann, Jeannot Leyendecker, Bernard Perry, Jean-Jacques Scheffler, Jean-Charles Schwaller, Aloyse Soudier.

Les délégués communautaires : 46 titulaires + 46 suppléants.

Le personnel technique :

Catherine GOSSE, Secrétaire Générale

Frédéric JUNG, Agent de Développement Economique

Claude BLETTNER, Secrétaire comptable

Florence ROUSSEAU, Adjoint Administratif

Zafer ACKAN, Assistante

Carmela BELFIORE, Secrétaire

Michèle DECKER, Agent de Service

Compétences obligatoires de la Communauté de communes depuis la création en 1994

- **Aménagement de l'espace communautaire**, recherche de cohérence entre les Communes membres, réflexion sur l'utilisation et l'avenir de l'espace intercommunal, élaboration et mise en œuvre d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement, création et gestion des zones d'aménagement concertées ;
- **Actions de développement économique** intéressant l'espace communautaire, réalisation et gestion du futur Parc industriel logistique et technologique du Pays de Phalsbourg à Brouviller (PILOT), action de promotion économique de l'espace communautaire.

Compétences optionnelles :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, réalisation des déchetteries, actions éducatives en faveur de la protection de l'environnement ;
- **Etude, réalisation et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.**

Compétences facultatives :

- **Distribution électrique ;**
- **Collecte et traitement des ordures ménagères.**



Budget 2001 :

Budget principal de fonctionnement :	9 884 500 F ;
Budget principal d'investissement :	7 444 775 F ;
Budget annexe de fonctionnement (ordures ménagères) :	6 505 700 F ;
Budget annexe d'investissement (ordures ménagères) :	3 110 000 F.

La fiscalité (taux 2001-2002-2003) :

Taxe d'Habitation :	0,35 % ;
Taxe Foncière :	0,42 % ;
Taxe Foncière Non Bâti :	2,60 % ;
Taxe Professionnelle :	0,40 %.

Budget 2002 :

Budget principal de fonctionnement :	1 515 236 € ;
Budget principal d'investissement :	1 170 169 € ;
Budget annexe de fonctionnement (ordures ménagères) :	1 097 048 € ;
Budget annexe d'investissement (ordures ménagères) :	511 113 €

Budget 2003 :

Budget principal de fonctionnement :	1 234 581 € ;
Budget principal d'investissement :	1 698 770 € ;
Budget annexe de fonctionnement (ordures ménagères) :	1 273 700 € ;
Budget annexe d'investissement (ordures ménagères) :	518 493 €

